

Promotion 2016-2019

MODALITÉS D'ÉVALUATION UE 3.3 et 5.7.S5
--

UE 3.3 S5 : Rôles infirmiers, organisation au travail et inter professionnalité 2 ECTS
UE 5.7 S5, UE Optionnelle : Projet professionnel 1 ECTS

Critères d'évaluation à partir du référentiel
--

UE 3.3 S5 :

Prise en compte du champ d'intervention spécifique dans la contribution au parcours de soins de la personne

Identification des compétences particulières nécessaires

UE 5.7 S5 :

Implication personnelle

Modalités d'évaluation

1^{ère} session : Remise du document écrit individuel le mercredi 5 décembre 2018 de 12h30 à 13h, salle Europe.

2^{ème} session : Approfondissement de l'écrit individuel, à remettre le 20 mars 2019 de 12h30 à 13h, salle Europe.

Si absence en 1^{ère} session : remise d'un document écrit individuel au date de la 2^{ème} session.

En cas d'absence en stage S5 : utilisation des informations d'un stage précédent pour l'UE 3.3 S5.

Composition du travail

Introduction

I – UE 3.3 S5 : Rôles infirmiers, organisation au travail et inter professionnalité

1. Présentation des données sélectionnées :

- le contexte institutionnel du stage (structure, service, population accueillie, parcours de soin de la personne soignée)
- les activités prévalentes de l'IDE
- les différents acteurs et les relations interprofessionnelles

2. Analyse des données :

- les conditions de collaboration et de coopération des différents professionnels
- les compétences et les connaissances spécifiques de l'exercice infirmier
- les contraintes et les ressources du poste infirmier

II – UE 5.7 S5 : Projet professionnel

1. Philosophie de la profession
2. Analyse des expériences
3. Autoévaluation et axes d'amélioration
4. Projection en tant que futur professionnel

III – Mise en lien des 2 UE

- En quoi et pourquoi le contexte professionnel de ce stage correspond ou non à votre projet professionnel?

Conclusion

Références bibliographiques

Annexes